

## Engagement, recherche et politique

*Commitment, Research and Politics*

Serge Barcellini

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7479>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7479

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2003

Pagination : 133-140

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Serge Barcellini, « Engagement, recherche et politique », *Questions de communication* [En ligne],

3 | 2003, mis en ligne le 01 juillet 2003, consulté le 10 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7479> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7479

---

SERGE BARCELLINI

Office national des anciens combattants, Paris  
s.barcellini@wanadoo.fr

## ENGAGEMENT, RECHERCHE ET POLITIQUE

**Résumé.** — Dans un entretien avec Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter, le directeur général de l'Office national des anciens combattants, Serge Barcellini, évoque son itinéraire, en articulant dimensions politique, mémorielle et engagement. Ce dernier est aussi sociétal par le rôle qu'il joue dans la gestion et la sauvegarde d'un lien partagé, qui va bien au-delà du monde combattant. En différenciant les notions de mémoire et de souvenir, Serge Barcellini retrace les fluctuations qui, selon les époques, les ont caractérisées. Ainsi, analyse-t-il plusieurs sites ou occasions de commémoration qui font, ou ont fait débat. L'instrumentalisation de l'histoire à des fins politiques et la part de diverses formes d'engagement sont également discutées.

**Mots clés.** — Engagement, lieux de mémoire, histoire, souvenir partagé, commémoration, monde combattant, identité nationale.

**Jacques Walter.** — Vous êtes directeur général de l'Office national des anciens combattants (Onac), chercheur. Vous avez été professeur d'histoire, militant politique. Pouvez-vous retracer les étapes de votre trajectoire au regard de l'engagement ?

**Serge Barcellini.** — De 1976 à 1981, j'ai été professeur dans l'enseignement secondaire. De 1981 à 1983, je suis devenu chargé de mission au cabinet de Jean Laurain lorsqu'il a occupé le poste de secrétaire d'État à la Défense, chargé des anciens combattants et victimes de guerre. De 1983 à 1997, on m'a confié différentes responsabilités ayant trait à l'information historique. À partir de 1997, j'ai été directeur de cabinet du secrétaire d'État à la Défense. Depuis mars 2000, je suis directeur général de l'Onac. J'ai, par ailleurs, co-écrit, avec Annette Wiewiorka, « *Passant, souviens-toi* ». *Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*<sup>1</sup>, et rédigé ou présenté des articles et contributions pour différentes revues et colloques en histoire.

**Jacques Walter.** — Plus précisément, comment conciliez-vous les activités que vous menez dans le domaine de la recherche avec celles qui vous incombent en tant que directeur général de l'Onac ?

**Serge Barcellini.** — Pour l'heure, mes activités professionnelles me contraignent à faire peu de recherche. Aucun homme politique ou haut fonctionnaire actuellement aux affaires n'a, d'ailleurs, le temps de mener à bien une réflexion historique. En revanche, concernant la question de l'engagement, je vis le poste que j'occupe comme s'il s'agissait d'un poste d'élu. Depuis vingt ans, je m'engage fortement dans l'action, le travail, la proposition d'idées. J'essaie toujours de créer et d'avancer. En arrivant au ministère en 1981, j'ai très rapidement lancé un bulletin mensuel, *Les chemins de la mémoire*, qui vient de dépasser sa onzième année et qui est maintenant tiré à 40 000 exemplaires. Depuis deux ans, j'ai créé un nouveau bulletin qui s'appelle *Onac Info*, tiré à 10 000 exemplaires. C'est le sens que je donne à mon engagement dans un cadre que j'appellerai « travail, fonction, mission ». Est-ce qu'il s'agit d'un engagement politique ? Oui et non... Il est politique dans le sens où mon poste joue un rôle de ciment de l'identité nationale. Je crois que le ministère des Anciens combattants et l'Office ont un rôle essentiel, celui de gérer « le souvenir partagé des Français ». Bien sûr, il gère les droits matériels du monde combattant, mais s'il ne faisait que cela, il y a longtemps qu'il serait supprimé. En fait, il va au-delà. Telle est l'orientation de mon engagement qui est de gérer et sauvegarder ce lien partagé.

**Béatrice Fleury-Vilatte.** — Quel sens donnez-vous à la notion d'engagement, en particulier lorsque vous abordez le domaine politique ?

**Serge Barcellini.** — J'illustrerai ma réponse par un seul exemple. Il y a deux ans, j'ai proposé que l'Onac prenne en charge la gestion des Harkis, parce que, en 1962, une erreur politique a été commise à leur rencontre. Au lieu de considérer les Harkis comme des anciens combattants et de leur accorder une place dans le souvenir partagé du monde combattant, on les a considérés comme des rapatriés. Leurs dossiers ont été étudiés par le ministère des

<sup>1</sup> S. Barcellini, A. Wiewiorka, « *Passant, souviens-toi* ». *Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Plon, 1995.

Rapatriés. Il aurait été plus judicieux de les faire prendre en charge par le ministère des Anciens combattants. Si cela avait été le cas, ce problème ne se poserait pas aujourd'hui. Les Harkis auraient été intégrés au monde combattant. L'inverse s'est produit. Ils ont été complètement ghettoïsés ; on en a fait des sous-rapatriés et on subit, depuis quarante ans, les conséquences de cette erreur.

**Jacques Walter.** — Cet engagement est-il aussi le produit des recherches que vous avez menées en tant qu'historien ? Plus spécialement, faites-vous le lien entre la réflexion que vous élaborez en tant qu'historien et votre analyse de la situation spécifique des Harkis ?

**Serge Barcellini.** — Ma formation d'historien est au fondement de ma démarche « de vie ». Quand je suis arrivé au ministère, je ne travaillais pas strictement sur la mémoire des conflits, mais beaucoup plus sur l'histoire contemporaine, avec des interrogations sur le social, l'économique, le politique. Je me suis impliqué dans le sujet au fur et à mesure que je réfléchissais aux problèmes de mémoire. En arrivant, j'ai pris en charge la gestion des cérémonies commémoratives, ce qui me plaçait tout de suite au cœur d'une pensée politico-historique. À cet égard, ce qui est passionnant dans la vie commémorative française contemporaine, c'est de constater qu'elle a été inventée par le général de Gaulle. Alors qu'il était à Londres, en 1941, ce dernier a eu une idée géniale en créant le concept de « guerre de Trente ans », une guerre qui aurait commencé en 1914 entre la France et l'Allemagne. Ce concept arrangeait alors de Gaulle et lui permettait de dire qu'en 1940, « nous avons perdu une bataille, mais nous n'avions pas perdu la guerre ». On retrouve cette idée dans les commémorations, à partir des années cinquante. À l'occasion des années en quatre, on fête toujours, en France, les doubles anniversaires, 1914 et 1944. Tous les présidents de la République ont régulièrement commémoré ces deux dates. De Gaulle est ainsi parvenu à instiller un concept idéologique dans la vie commémorative. Autre exemple concernant cet aspect, la commémoration du 6 juin 1944. Rappelons que, de toute sa vie, de Gaulle n'a jamais foulé le sol de la Normandie un 6 juin. Il refusait cette date qui symbolisait l'arrivée des Américains sur la terre française. S'il se rendait en Normandie à la fin du mois de juin, c'était pour auto-commémorer son arrivée à Bayeux. Ce qui explique que les commémorations du 6 juin ont toujours été marginales jusqu'à Mitterrand, lors de l'anniversaire de juin 1984. À partir de ce moment, on voit massivement se développer les commémorations du Débarquement qui devient, en définitive, une victoire américaine. C'est ici que se situe mon engagement. Quand je suis chargé de monter une cérémonie, je ne le fais pas selon une démarche administrative, je le fais toujours en me positionnant sur une réflexion historique, nourrie par ma formation. Je pourrais prendre de nombreux autres exemples. Ainsi en est-il du Mont-Valérien. Ce site est le lieu le plus passionnant du conflit de mémoire entre gaullistes et communistes, notamment au sujet du nombre de fusillés revendiqué par les communistes (4 500). Les communistes se sont appropriés le Mont-Valérien, dès 1944. En août 1944, quand de Gaulle s'y rend, une gerbe l'attend. Le général la prend et la pose. La mention « Aux 4 500 fusillés » y est inscrite. Depuis, ce chiffre reste une référence, alors que l'on sait qu'ils étaient environ

1050. Les 4 500 fusillés « sont inventés » par le Parti communiste pour justifier le chiffre des fusillés en France. Le Parti est celui des « 75 000 fusillés ». De Gaulle s'est fait piéger et l'inscription « 4 500 fusillés » reste présente au Mont-Valérien. Tant que j'ai dirigé ce service, j'ai refusé qu'on l'enlève. Toutefois, j'ai proposé que l'on insère une plaque expliquant pourquoi on a inscrit le chiffre de 4 500. Donner cette explication concernant l'histoire de la mémoire relève aussi d'un engagement fort.

**Jacques Walter.** — Votre réflexion est ancrée dans des lieux. Comment évaluez-vous, à partir de votre poste, l'impact du travail de Pierre Nora sur les lieux de mémoire et la diffusion de cette notion en France, au-delà même des cercles de la recherche ?

**Serge Barcellini.** — Il est clair que, dans les années quatre-vingt, le terme de « mémoire » était non performant. En fait, nous utilisions le terme de « souvenir ». En vingt ans, le terme de « mémoire » a connu une fortune extraordinaire. Je ne parle même pas du concept, mais bien du mot qui a occulté et remplacé celui de souvenir.

**Béatrice Fleury-Vilatte.** — Comment envisagez-vous la différence entre souvenir et mémoire ?

**Serge Barcellini.** — À ce sujet, ma conception est idéologique. En effet, le souvenir mène à une mémoire identitaire. Le terme de mémoire, tel qu'il est employé, réfère aux droits de l'homme. Quand nous parlons de politique de mémoire, il faut savoir de quoi on parle. Celle-ci a toujours existé, simplement on l'appelait la politique du souvenir. C'est un substrat idéologique différent qui caractérise la politique du souvenir des années cinquante, et la politique de la mémoire des années 2000. Dans les années cinquante, les politiques du souvenir amenaient toutes à l'identité nationale. Elles tournaient autour du concept fondateur de « mort pour la France », alors que les politiques de mémoire d'aujourd'hui sont quasiment toutes arrimées au concept de droits de l'homme, où figure la notion de victimes de l'État. On pourrait prendre des centaines d'exemples de la mémoire et des commémorations d'aujourd'hui : la Shoah, l'abolition de l'esclavage... Pour ma part, j'emploie plus souvent les mots de « souvenir partagé » parce qu'ils correspondent à un débat qui devra s'ouvrir. Pour l'instant, nous sommes dans une période du « tout mémoire ». La différenciation commence à apparaître... À mon niveau, j'explique régulièrement à mes interlocuteurs : « Attention, le problème de politiques de mémoire est une grande boîte dans laquelle il y a des différenciations... ». Avant elles, le concept de l'identité nationale était commun aux divers acteurs, au-delà des batailles idéologiques. Aujourd'hui, nous sommes devant le brouillage de deux concepts, ce qui explique que plus personne n'y comprend rien.

**Jacques Walter.** — En vous écoutant, je me demande si ce que vous appelez le souvenir ne serait pas l'héritier du Souvenir français, au XIX<sup>e</sup> siècle, terme qui avait une indéniable force et dont l'apparition faisait suite au conflit de 1870 ?

**Serge Barcellini.** — Le souvenir, qu'il soit français, italien, allemand, est à rapprocher du concept de Renan. La mémoire d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celui-ci. Les questions d'engagement et de recherche sont ici

présentes. Je ne fais jamais mon travail sans y réfléchir et sans être capable de les expliciter. J'ai ainsi été amené à expliquer à François Léotard, ministre de la Défense, l'utilisation de la cérémonie du Débarquement de Provence. En terme mémoriel, cette dernière est intéressante. Ce Débarquement est celui des forces coloniales françaises qui libèrent la France. En conséquence, l'État ne s'en est servi que lorsque cela lui était utile. Un problème s'est ainsi posé à partir de la décolonisation. On y a eu recours jusqu'à de Gaulle, formidablement... Après, on a commencé à l'oublier. Toujours dans une perspective mémorielle, aujourd'hui, ce n'est plus le Débarquement de Provence qui est pertinent, alors que jusqu'à de Gaulle, son intérêt était supérieur à celui de Normandie. Ici, nous ne sommes pas dans l'histoire, mais dans l'utilisation mémorielle de celle-ci, dont on voit qu'elle se construit dans le temps présent.

**Béatrice Fleury-Vilatte.** — Vous citez François Léotard ou François Mitterrand. Êtes-vous en mesure d'évaluer s'il existe des clivages dans l'engagement mémoriel, suivant qu'il provient d'un courant politique de droite ou de gauche ?

**Serge Barcellini.** — La politique de la mémoire combattante a toujours été un enjeu politique. Au temps de la politique du « souvenir combattant » triomphant (1945/1970), la bataille a essentiellement été le choc de deux courants – le PC et les gaullistes. La trace de cette bataille mémorielle se lit au Mont-Valérien, au cimetière du Père Lachaise, ainsi que dans la dénomination des rues des villes françaises. La bataille mémorielle du temps présent (depuis 1970), celle de la mémoire post-nationale, se traduit à travers les débats parlementaires (les lois sur le révisionnisme, sur le génocide arménien, sur l'esclavage, sur la journée des justes...) et les choix des présences de haut niveau (Lionel Jospin et la cérémonie des fusillés de 1917, Jacques Chirac et la journée du Vél' d'Hiv'...).

**Jacques Walter.** — J'aimerais revenir à la distinction que vous posiez entre souvenir et mémoire. Vous avez été associé au projet de mémorial de Schirmeck, dont le comité de pilotage était notamment animé par l'historien Alfred Wahl. Ce mémorial se dressera non loin d'un ancien camp d'internement dont la trace a disparu, non loin aussi du camp de concentration et d'extermination nazi du Struthof. Peut-on observer une tension, dans cette région au destin si particulier, entre souvenir et mémoire, par rapport à cette idée du souvenir partagé ? Le partage s'y fait entre la Résistance, la Collaboration, les Malgré-nous ou encore l'existence de camps en Alsace sur lesquels vous avez d'ailleurs écrit<sup>2</sup>. Sur ces différents points, des chercheurs ou des universitaires jouent un rôle dans la construction mémorielle. Vous qui avez une perception en tant qu'historien, et en tant que haut fonctionnaire ayant eu en charge les politiques mémorielles, êtes-vous en mesure d'évaluer la manière dont – précisément – des chercheurs s'engagent dans la conception de ce que serait un tel lieu de mémoire ?

**Serge Barcellini.** — Schirmeck est un très bon exemple. Selon moi, les politiques de mémoire renvoient au rôle de l'État. Sur ce plan aussi, j'ai une conception affirmée : si l'État n'existe pas, si nous sommes vraiment placés dans une politique libérale en terme de mémoire, ce sont les communautés qui gagnent. Comme dans d'autres secteurs de la vie sociale, quand il n'y a

pas d'État, il n'y a que des victoires communautaristes, que la communauté soit éthique, locale ou départementale. Regardons, en comparaison, ce qui se passe aux États-Unis. Les Américains, qui sont libéraux, ont une politique de mémoire nationale exceptionnelle, pour laquelle ils investissent beaucoup d'argent. Il s'agit bien, dans ce cas, d'une politique nationale. En France, par exemple, les Américains dépensent plus que nous pour l'entretien des cimetières militaires. Or, c'est bien l'État fédéral qui paie. Quand on dit que l'État doit avoir un rôle à jouer dans les politiques mémorielles, il doit être un pôle d'équilibre pour favoriser la pluralité et « boucher » les trous de mémoire. En Alsace-Moselle, nous sommes confrontés à cette problématique. Il y a plusieurs années, quand j'étais directeur de cabinet, j'ai proposé au secrétaire d'État, Jean-Pierre Masseret, de s'attaquer à cette question. Un catalogue de propositions a été soumis dont, tout d'abord, le soutien à la création d'un lieu de mémoire à Tambow. Comblant un oubli de mémoire est une technique. Il faut monter une opération sur un lieu *in situ*, car le patrimoine est un vecteur mémoriel. Ensuite, il faut régulièrement faire sonner « les carillons de la mémoire », pour rassembler les gens sur ces sites patrimoniaux et leur rappeler le souvenir. C'est la cérémonie, deuxième vecteur. Le troisième est la transmission. Les mémoires additionnent le patrimoine (« ici, il s'est passé quelque chose »), la cérémonie (« communions ensemble ») et la transmission (« les jeunes, vous devez connaître »). Voici ce que sont les politiques de mémoire. L'Alsace-Moselle était recroquevillée sur elle-même. Son problème était celui de l'élargissement mémoriel et de l'accaparement par l'ensemble de la Nation. Après avoir proposé le monument de Tambow, j'ai suggéré de rassembler les tombes des Alsaciens-Mosellans morts dans l'armée allemande, tombes que l'on trouve dans l'Europe de l'Est, pour en faire un grand cimetière en Alsace. J'ai échoué, malgré l'accord des Allemands. Ce site aurait favorisé la cristallisation de deux lieux de mémoire, l'un en Russie, l'autre en Alsace. Pour l'instant, il y a un problème de transmission de la mémoire alsacienne-mosellane en direction de l'Alsace-Moselle, d'une part, du reste de la France, d'autre part. À mon sens, Schirmeck risque d'être un lieu de souvenir trop régional. J'étais plus favorable à deux autres lieux : Strasbourg, parce qu'il s'agit de la capitale de l'Alsace qui draine des étudiants et des scolaires, et Phalsbourg, en Moselle, qui correspond à un décloisonnement de la mémoire alsacienne-mosellane par rapport à la France.

**Béatrice Fleury-Vilatte.** — Quelle est la raison politique qui a présidé à ce choix ?

**Serge Barcellini.** — L'une des raisons politiques est que l'opération ne rapportait rien à Strasbourg. Ce choix a modifié l'objectif de la politique de transmission. Le mémorial de Schirmeck est désormais un « pari ». Je constate que ce mémorial vient d'adhérer à une association des lieux de mémoire européens qui conçoit ceux-ci comme des lieux de repentance

---

<sup>2</sup> S. Barcellini, « Le gazage de 87 Juifs au camp de Natzweiler-Struthof : les malaises de la mémoire », pp. 317-345, in : A. Wiewiorka, Cl. Mouchard, dirs, *La Shoah. Témoignages, savoirs, œuvres*, Cercil/Presses universitaires de Vincennes, 1999.

permanente, tels Drancy, Oradour, Izieu, Auschwitz... Il s'agit à nouveau d'un concept dérivé des droits de l'homme, Schirmeck risque de devenir un lieu de repentance, ce qui va à contre-courant de ce que souhaitent les Alsaciens-Mosellans. Ces derniers souhaitent à la fois se positionner comme des victimes et comme des héros au sein de la nation française. Ils risquent de devenir « autre chose » au sein d'une Europe mondialisée.

**Jacques Walter.** — Sur ce projet, avez-vous eu des échanges avec des chercheurs ?

**Serge Barcellini.** — Oui et la dimension passionnante de Schirmeck est que les chercheurs sont aussi des politiques. Depuis vingt ans, beaucoup de chercheurs sont largement médiatisés et jouent un rôle sociétal. Selon moi, le grand tournant date de 1984, avec la création du mémorial de Caen. C'était la première fois qu'un musée se construisait avec une équipe d'universitaires, venant de l'Institut d'histoire du temps présent. Depuis, les créations mémorielles se font avec le soutien des chercheurs. Le souvenir est une politique sans argent, la mémoire est une politique pour laquelle il faut beaucoup d'argent... Pour qu'une opération de ce type marche, cinq ingrédients sont désormais indispensables : de l'argent, un concepteur astucieux, le soutien des médias. Ensuite, il faut des personnes qui vont légitimer l'opération sur un plan scientifique – les universitaires –, et celles qui vont lui donner une dimension morale, les témoins qui vont raconter ce qu'ils ont vécu et auxquels on donnera la parole dans la presse. Ajoutons encore un ingrédient indispensable : les élèves qui sont la cible recherchée. Le problème devient un peu plus compliqué quand ces différents paramètres sont mêlés : par exemple, quand le témoin est lui-même universitaire ou quand l'universitaire est un homme politique.

**Jacques Walter.** — Vos observations amènent à s'interroger sur l'engagement de l'université dans le champ politique.

**Serge Barcellini.** — Ce qui n'était pas le cas à Caen. Aujourd'hui, on en arrive à des dispositifs curieux : à Oradour, par exemple, l'universitaire présent sur le lieu était aussi le leader d'une entreprise privée qui est allée rencontrer les élus pour proposer un projet mémoriel. Face à ces mélanges, l'État a un rôle fondamental de respect de l'équilibre. C'est comme cela que je conçois mon propre engagement. Il s'agit pour moi d'être capable d'analyser clairement les enjeux des différentes situations.

**Béatrice Fleury-Vilatte.** — Les exemples que vous présentez changent complètement l'approche que l'on peut faire de la mémoire. Celle-ci n'est pas latente, mais résulte de la convergence d'un certain nombre de facteurs et de décisions. Ainsi, mettez-vous l'accent sur la multiplicité et la confusion des rôles et fonctions.

**Serge Barcellini.** — En effet, il y aurait une étude à faire sur ce point. On connaît bien, par exemple, l'historien témoin, ou héritier d'une histoire familiale particulière : François Bédarida, Jean-Pierre Azéma ou Annette Wieviorka, qui s'est expliquée sur sa conception de l'engagement dans la précédente livraison de *Questions de communication*, en sont certainement de bons exemples...

**Jacques Walter.** — De votre point de vue, quels seraient les projets mémoriels nécessitant aujourd'hui un fort engagement ?

**Serge Barcellini.** — La réflexion que nous devons mener est celle de la mémoire européenne. Que voulons-nous ? Souhaitons-nous une Europe « libérale » dont la mémoire serait « une repentance permanente » et, en définitive, une victoire mémorielle américaine ? Ou souhaitons-nous une Europe construite sur des « souvenirs partagés » par le plus grand nombre de citoyens européens ? Si tel est notre souhait – et tel est mon choix –, il est urgent de réfléchir à la réalisation d'un Musée-Mémorial des résistances nationales au sein de l'Europe, il est également urgent de réaliser un Musée-Mémorial de la grande guerre civile européenne qu'a été 14-18. Le mémorial de la Paix à Verdun s'inscrit dans une logique droit de l'homme. Le Musée de la France Libre inauguré par le président Jacques Chirac, le 18 juin 2000, s'inscrit dans le temps du souvenir national. Il nous appartient d'avoir la volonté de construire une mémoire combattante à l'échelon de l'Europe.

**Entretien transcrit et mis en forme par Jérôme Burtin,  
CREM, université de Metz  
Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter**